

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20007145400025	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus EVREUX PORTES DE NORMANDIE
--	---

POSTE COMPTABLE DE : 027006

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : SERVICE DES EAUX (2)

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	26
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	27
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	33
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	34
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	35
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	37
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	38
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	39
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	40
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	41
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	42
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	43

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	46
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	47

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	48
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	52
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A1
EXPLOITATION			
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	18 273 617,96	16 025 304,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 2 248 313,96
=		=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	18 273 617,96	18 273 617,96
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	25 758 996,00	26 114 806,66
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	3 388 249,23	73 322,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 2 959 116,57
=		=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	29 147 245,23	29 147 245,23
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	47 420 863,19	47 420 863,19

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	5 309 730,00	0,00	5 527 895,00	5 527 895,00	5 527 895,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 569 400,00	0,00	2 993 580,00	2 993 580,00	2 993 580,00
014	Atténuations de produits	2 264 284,00	0,00	2 625 301,00	2 625 301,00	2 625 301,00
65	Autres charges de gestion courante	371 013,00	0,00	294 030,00	294 030,00	294 030,00
Total des dépenses de gestion des services		10 514 427,00	0,00	11 440 806,00	11 440 806,00	11 440 806,00
66	Charges financières	550 000,00	0,00	690 000,00	690 000,00	690 000,00
67	Charges exceptionnelles	129 000,00	0,00	394 880,00	394 880,00	394 880,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		11 193 427,00	0,00	12 525 686,00	12 525 686,00	12 525 686,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	793 226,55		2 847 931,96	2 847 931,96	2 847 931,96
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	3 000 000,00		2 900 000,00	2 900 000,00	2 900 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		3 793 226,55		5 747 931,96	5 747 931,96	5 747 931,96
TOTAL		14 986 653,55	0,00	18 273 617,96	18 273 617,96	18 273 617,96

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	18 273 617,96
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	13 592 304,00	0,00	15 096 814,00	15 096 814,00	15 096 814,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	116 480,00	0,00	95 680,00	95 680,00	95 680,00
75	Autres produits de gestion courante	195 010,00	0,00	467 410,00	467 410,00	467 410,00
Total des recettes de gestion des services		13 903 794,00	0,00	15 659 904,00	15 659 904,00	15 659 904,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		13 904 294,00	0,00	15 660 404,00	15 660 404,00	15 660 404,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	359 600,00		364 900,00	364 900,00	364 900,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		359 600,00		364 900,00	364 900,00	364 900,00
TOTAL		14 263 894,00	0,00	16 025 304,00	16 025 304,00	16 025 304,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	2 248 313,96
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	18 273 617,96
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	5 383 031,96
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	35 500,00	18 285,72	9 600,00	9 600,00	27 885,72
21	Immobilisations corporelles	824 510,00	807 376,19	1 166 300,00	1 166 300,00	1 973 676,19
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	354 300,00	176 284,20	1 257 275,00	1 257 275,00	1 433 559,20
	Total des opérations d'équipement	6 131 365,00	2 385 427,12	4 700 575,00	4 700 575,00	7 086 002,12
Total des dépenses d'équipement		7 345 675,00	3 387 373,23	7 133 750,00	7 133 750,00	10 521 123,23
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	26 646,00	26 646,00	26 646,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 155 000,00	0,00	6 941 200,00	6 941 200,00	6 941 200,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		4 155 000,00	0,00	6 967 846,00	6 967 846,00	6 967 846,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	243 000,00	876,00	292 500,00	292 500,00	293 376,00
Total des dépenses réelles d'investissement		11 743 675,00	3 388 249,23	14 394 096,00	14 394 096,00	17 782 345,23
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	359 600,00		364 900,00	364 900,00	364 900,00
041	Opérations patrimoniales (4)	200 000,00		11 000 000,00	11 000 000,00	11 000 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		559 600,00		11 364 900,00	11 364 900,00	11 364 900,00
TOTAL		12 303 275,00	3 388 249,23	25 758 996,00	25 758 996,00	29 147 245,23

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	29 147 245,23
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	384 900,00	73 322,00	337 265,00	337 265,00	410 587,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	7 682 148,45	0,00	8 330 799,04	8 330 799,04	8 330 799,04
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		8 067 048,45	73 322,00	8 668 064,04	8 668 064,04	8 741 386,04
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	1 258 010,29	0,00	355 810,66	355 810,66	355 810,66
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 258 010,29	0,00	355 810,66	355 810,66	355 810,66
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	243 000,00	0,00	343 000,00	343 000,00	343 000,00
Total des recettes réelles d'investissement		9 568 058,74	73 322,00	9 366 874,70	9 366 874,70	9 440 196,70
021	Virement de la section d'exploitation (4)	793 226,55		2 847 931,96	2 847 931,96	2 847 931,96

EVREUX PORTES DE NORMANDIE - SERVICE DES EAUX - BP - 2024

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	3 000 000,00		2 900 000,00	2 900 000,00	2 900 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	200 000,00		11 000 000,00	11 000 000,00	11 000 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		3 993 226,55		16 747 931,96	16 747 931,96	16 747 931,96
TOTAL		13 561 285,29	73 322,00	26 114 806,66	26 114 806,66	26 188 128,66

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	2 959 116,57
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	29 147 245,23
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

5 383 031,96

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	5 527 895,00		5 527 895,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 993 580,00		2 993 580,00
014	Atténuations de produits	2 625 301,00		2 625 301,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	294 030,00		294 030,00
66	Charges financières	690 000,00	0,00	690 000,00
67	Charges exceptionnelles	394 880,00	0,00	394 880,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	2 900 000,00	2 900 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		2 847 931,96	2 847 931,96
Dépenses d'exploitation – Total		12 525 686,00	5 747 931,96	18 273 617,96

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	18 273 617,96
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	26 646,00	349 900,00	376 546,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	6 941 200,00	6 000 000,00	12 941 200,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	7 086 002,12		7 086 002,12
20	Immobilisations incorporelles (6)	27 885,72	0,00	27 885,72
21	Immobilisations corporelles (6)	1 973 676,19	5 000 000,00	6 973 676,19
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 433 559,20	15 000,00	1 448 559,20
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	293 376,00	0,00	293 376,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		17 782 345,23	11 364 900,00	29 147 245,23

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	29 147 245,23
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	15 096 814,00		15 096 814,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		15 000,00	15 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	95 680,00		95 680,00
75	Autres produits de gestion courante	467 410,00		467 410,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	500,00	349 900,00	350 400,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		15 660 404,00	364 900,00	16 025 304,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 248 313,96
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	18 273 617,96
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	410 587,00	0,00	410 587,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	8 330 799,04	6 000 000,00	14 330 799,04
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	5 000 000,00	5 000 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		2 900 000,00	2 900 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	343 000,00	0,00	343 000,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		2 847 931,96	2 847 931,96
Recettes d'investissement – Total		9 084 386,04	16 747 931,96	25 832 318,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	2 959 116,57
--	---------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	355 810,66
------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	29 147 245,23
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	5 309 730,00	5 527 895,00	5 527 895,00
604	Achats d'études, prestations de services	2 469 000,00	2 422 020,00	2 422 020,00
605	Achats d'eau	323 000,00	288 812,00	288 812,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	950 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
6062	Produits de traitement	16 820,00	20 124,00	20 124,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	93 800,00	89 450,00	89 450,00
6064	Fournitures administratives	2 700,00	1 700,00	1 700,00
6066	Carburants	13 400,00	7 500,00	7 500,00
6068	Autres matières et fournitures	101 000,00	120 500,00	120 500,00
611	Sous-traitance générale	11 000,00	11 750,00	11 750,00
6135	Locations mobilières	4 000,00	7 000,00	7 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	15 000,00	25 000,00	25 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	35 000,00	50 000,00	50 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	17 000,00	22 000,00	22 000,00
6156	Maintenance	57 700,00	60 200,00	60 200,00
6161	Multirisques	57 200,00	63 900,00	63 900,00
617	Etudes et recherches	130 390,00	166 100,00	166 100,00
618	Divers	116 820,00	140 017,00	140 017,00
6226	Honoraires	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 000,00	4 000,00	4 000,00
6231	Annonces et insertions	4 150,00	2 900,00	2 900,00
6236	Catalogues et imprimés	1 100,00	772,00	772,00
6237	Publications	3 000,00	1 000,00	1 000,00
6244	Transports administratifs	4 000,00	1 000,00	1 000,00
6251	Voyages et déplacements	700,00	1 500,00	1 500,00
6256	Missions	300,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	9 000,00	3 500,00	3 500,00
6261	Frais d'affranchissement	1 000,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	17 000,00	22 600,00	22 600,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	500,00	500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	23 000,00	18 700,00	18 700,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	272 300,00	332 000,00	332 000,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	1 000,00	1 500,00	1 500,00
6356	Redevances occupat° domaine public	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6358	Autres droits	2 350,00	2 350,00	2 350,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	550 000,00	535 000,00	535 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 569 400,00	2 993 580,00	2 993 580,00
6218	Autre personnel extérieur	18 000,00	41 300,00	41 300,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	14 855,00	17 720,00	17 720,00
6411	Salaires, appointements, commissions	1 441 445,00	1 684 045,00	1 684 045,00
6414	Indemnités et avantages divers	358 500,00	422 525,00	422 525,00
6415	Supplément familial	32 775,00	26 965,00	26 965,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	277 685,00	318 965,00	318 965,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	397 185,00	451 810,00	451 810,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	9 955,00	10 920,00	10 920,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	13 000,00	13 330,00	13 330,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	6 000,00	6 000,00	6 000,00
014	Atténuations de produits (7)	2 264 284,00	2 625 301,00	2 625 301,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	1 630 000,00	1 860 504,00	1 860 504,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	634 284,00	764 797,00	764 797,00
65	Autres charges de gestion courante	371 013,00	294 030,00	294 030,00
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	21 000,00	27 000,00	27 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	300 000,00	200 000,00	200 000,00
6542	Créances éteintes	0,00	50 000,00	50 000,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	50 013,00	17 030,00	17 030,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		10 514 427,00	11 440 806,00	11 440 806,00
66	Charges financières (b) (8)	550 000,00	690 000,00	690 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	540 000,00	680 000,00	680 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	10 000,00	10 000,00	10 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	129 000,00	394 880,00	394 880,00
6713	Dons, libéralités	20 000,00	20 000,00	20 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	105 000,00	371 880,00	371 880,00
678	Autres charges exceptionnelles	4 000,00	3 000,00	3 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		11 193 427,00	12 525 686,00	12 525 686,00
023	Virement à la section d'investissement	793 226,55	2 847 931,96	2 847 931,96
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	3 000 000,00	2 900 000,00	2 900 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	3 000 000,00	2 900 000,00	2 900 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 793 226,55	5 747 931,96	5 747 931,96
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 793 226,55	5 747 931,96	5 747 931,96
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		14 986 653,55	18 273 617,96	18 273 617,96

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	18 273 617,96
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	87 586,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	77 586,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	10 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	13 592 304,00	15 096 814,00	15 096 814,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	6 996 277,00	7 307 485,00	7 307 485,00
70118	Autres ventes d'eau	61 000,00	60 000,00	60 000,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	1 677 077,00	1 731 594,00	1 731 594,00
70128	Autres taxes et redevances	460 942,00	452 846,00	452 846,00
704	Travaux	454 902,00	425 000,00	425 000,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	655 777,00	691 333,00	691 333,00
7064	Locations de compteurs	2 304 904,00	3 165 659,00	3 165 659,00
7068	Autres prestations de services	80 225,00	49 809,00	49 809,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	450 000,00	613 000,00	613 000,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	284 000,00	375 000,00	375 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	51 974,00	51 974,00
7088	Autres produits activités annexes	167 200,00	173 114,00	173 114,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	116 480,00	95 680,00	95 680,00
748	Autres subventions d'exploitation	116 480,00	95 680,00	95 680,00
75	Autres produits de gestion courante	195 010,00	467 410,00	467 410,00
752	Revenus des immeubles	195 000,00	467 400,00	467 400,00
7588	Autres	10,00	10,00	10,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		13 903 794,00	15 659 904,00	15 659 904,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	500,00	500,00	500,00
778	Autres produits exceptionnels	500,00	500,00	500,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		13 904 294,00	15 660 404,00	15 660 404,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	359 600,00	364 900,00	364 900,00
722	Immobilisations corporelles	15 000,00	15 000,00	15 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	344 600,00	349 900,00	349 900,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		359 600,00	364 900,00	364 900,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		14 263 894,00	16 025 304,00	16 025 304,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	2 248 313,96
---	--------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	18 273 617,96
--	---------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	35 500,00	9 600,00	9 600,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	4 000,00	3 000,00	3 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	31 500,00	6 600,00	6 600,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	824 510,00	1 166 300,00	1 166 300,00
2111	Terrains nus	0,00	51 000,00	51 000,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	0,00	0,00	0,00
2151	Installations complexes spécialisées	330 000,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	40 000,00	30 000,00	30 000,00
2154	Matériel industriel	17 590,00	10 000,00	10 000,00
2155	Outilsage industriel	3 320,00	0,00	0,00
21561	Service de distribution d'eau	103 000,00	190 500,00	190 500,00
2157	Aménagements matériels industriels	25 000,00	25 000,00	25 000,00
2181	Installat° générales, agencements	162 000,00	275 000,00	275 000,00
2182	Matériel de transport	131 000,00	566 000,00	566 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	6 600,00	15 800,00	15 800,00
2184	Mobilier	6 000,00	3 000,00	3 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	354 300,00	1 257 275,00	1 257 275,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	337 300,00	1 183 375,00	1 183 375,00
238	Avances commandes immo. incorp.	17 000,00	73 900,00	73 900,00
101001	Opération d'équipement n° 101001 (5)	1 488 615,00	350,00	350,00
101002	Opération d'équipement n° 101002 (5)	0,00	0,00	0,00
101003	Opération d'équipement n° 101003 (5)	4 642 750,00	3 644 075,00	3 644 075,00
101004	Opération d'équipement n° 101004 (5)	0,00	250 000,00	250 000,00
101005	Opération d'équipement n° 101005 (5)	0,00	0,00	0,00
101006	Opération d'équipement n° 101006 (5)	0,00	368 000,00	368 000,00
101007	Opération d'équipement n° 101007 (5)	0,00	39 000,00	39 000,00
101008	Opération d'équipement n° 101008 (5)	0,00	399 150,00	399 150,00
Total des dépenses d'équipement		7 345 675,00	7 133 750,00	7 133 750,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	26 646,00	26 646,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	26 646,00	26 646,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 155 000,00	6 941 200,00	6 941 200,00
1641	Emprunts en euros	1 870 000,00	1 941 200,00	1 941 200,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
16451	Remb. temporaires emprunts en euros	0,00	3 000 000,00	3 000 000,00
1681	Autres emprunts	285 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		4 155 000,00	6 967 846,00	6 967 846,00
45811	DEPENSES POUR COMPTES DE TIERS (6)	243 000,00	292 500,00	292 500,00
45812	DEPENSES POUR COMPTES DE TIERS (6)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		243 000,00	292 500,00	292 500,00
TOTAL DEPENSES REELLES		11 743 675,00	14 394 096,00	14 394 096,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	359 600,00	364 900,00	364 900,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	344 600,00	349 900,00	349 900,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	234 700,00	240 000,00	240 000,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	13 600,00	13 600,00	13 600,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	78 800,00	78 800,00	78 800,00
13918	Autres subventions d'équipement	17 500,00	17 500,00	17 500,00
	Charges transférées	15 000,00	15 000,00	15 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	15 000,00	15 000,00	15 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	200 000,00	11 000 000,00	11 000 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	3 000 000,00	3 000 000,00
16451	Remb. temporaires emprunts en euros	0,00	3 000 000,00	3 000 000,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	5 000 000,00	5 000 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	200 000,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		559 600,00	11 364 900,00	11 364 900,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		12 303 275,00	25 758 996,00	25 758 996,00
				+
		RESTES A REALISER N-1 (10)		3 388 249,23
				+
		D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)		0,00
				=
		TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		29 147 245,23

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	384 900,00	337 265,00	337 265,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	335 900,00	337 265,00	337 265,00
1313	Subv. équipt Départements	31 000,00	0,00	0,00
1315	Subv. équipt Groupement de collectivités	18 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	7 682 148,45	8 330 799,04	8 330 799,04
1641	Emprunts en euros	5 682 148,45	3 330 799,04	3 330 799,04
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
16451	Remb. temporaires emprunts en euros	0,00	3 000 000,00	3 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		8 067 048,45	8 668 064,04	8 668 064,04
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 258 010,29	355 810,66	355 810,66
1068	Autres réserves	1 258 010,29	355 810,66	355 810,66
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 258 010,29	355 810,66	355 810,66
45820	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (PRIVÉS/PUBLICS) (5)	243 000,00	0,00	0,00
45821	RECETTES (A SUBDIVISER PAR OPERATION) (5)	0,00	343 000,00	343 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		243 000,00	343 000,00	343 000,00
TOTAL RECETTES REELLES		9 568 058,74	9 366 874,70	9 366 874,70
021	Virement de la section d'exploitation	793 226,55	2 847 931,96	2 847 931,96
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	3 000 000,00	2 900 000,00	2 900 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	3 000 000,00	2 900 000,00	2 900 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		3 793 226,55	5 747 931,96	5 747 931,96
041	Opérations patrimoniales (8)	200 000,00	11 000 000,00	11 000 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	3 000 000,00	3 000 000,00
16451	Remb. temporaires emprunts en euros	0,00	3 000 000,00	3 000 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	200 000,00	5 000 000,00	5 000 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		3 993 226,55	16 747 931,96	16 747 931,96
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		13 561 285,29	26 114 806,66	26 114 806,66

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	73 322,00
----------------------------------	------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	2 959 116,57
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	29 147 245,23
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 101001 (1)
LIBELLE : TRAVAUX UR RESEAU EAP 150202

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		11 812 735,27	a 339 345,96	350,00	b 350,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	506 605,25	21 446,93	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	506 605,25	21 446,93	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	10 594 538,38	65 226,14	0,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	10 594 538,38	65 226,14	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	711 591,64	252 672,89	350,00	350,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	665 716,99	251 417,89	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	45 874,65	1 255,00	350,00	350,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-339 695,96
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 101002 (1)
LIBELLE : SCHEMA DIRECTEUR D'EAU POTABLE 150201

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	914 094,92	a 17 068,37	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	914 094,92	17 068,37	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	914 094,92	17 068,37	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-17 068,37
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 101003 (1)
LIBELLE : PROTECTION DES CAPTAGES ARNIERE SUR ITON 140201

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	1 864 870,30	a 2 029 012,79	3 644 075,00	b 3 644 075,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	732 565,64	49 732,92	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	732 565,64	49 732,92	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	849 337,74	201 721,19	40 000,00	40 000,00	0,00
2111	Terrains nus	250 175,47	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	599 162,27	201 721,19	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	282 966,92	1 777 558,68	3 604 075,00	3 604 075,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	179 534,27	1 777 558,68	3 268 325,00	3 268 325,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	103 432,65	0,00	335 750,00	335 750,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-5 673 087,79
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 101004 (1)
LIBELLE : EXTERNALISATION FACTURATION INVST 190201

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	1 166 364,60	a 0,00	250 000,00	b 250 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 166 364,60	0,00	250 000,00	250 000,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	1 166 364,60	0,00	250 000,00	250 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-250 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 101005 (1)
LIBELLE :

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	1 213 584,53	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 213 584,53	0,00	0,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	1 213 584,53	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 101006 (1)
LIBELLE : TRAVAUX RUE CHARTRAINE RESEAU EAU POTABLE 240201

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	368 000,00	b 368 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	368 000,00	368 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	331 200,00	331 200,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	36 800,00	36 800,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-368 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 101007 (1)
LIBELLE : TRAVAUX EAU INTERCO EST 240202

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	39 000,00	b 39 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	39 000,00	39 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	35 100,00	35 100,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	3 900,00	3 900,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-39 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 101008 (1)
LIBELLE : TRAVAUX EAU RUE SABLONNIERE EVREUX 240203

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	399 150,00	b 399 150,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	399 150,00	399 150,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	359 550,00	359 550,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	39 600,00	39 600,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-399 150,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
CO5996-BU02	28/12/2009	1 050 400,00	0,00	38 753,35	0,00	1 050 400,00
LT-CP1402-ME3M + 0,76-BU02	14/06/2021	0,00	0,00	38 598,39	3 700 000,00	0,00
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		1 050 400,00	0,00	77 351,74	3 700 000,00	1 050 400,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					36 040 188,63									
1641 Emprunts en euros (total)					36 040 188,63									
0012674B-C700166-BU02	CREDIT FONCIER DE FRANCE	15/06/2011	10/01/2013	30/06/2013	4 000 000,00	V	(Euribor 6M + 1.13)-Floor -1.13 sur Euribor 6M	1,456	1,483	EUR	S	C	O	A-1
10000216163-BU02	CREDIT AGRICOLE	09/08/2016	23/08/2016	23/11/2016	100 000,00	F	Taux fixe à 0.87 %	0,870	0,873	EUR	T	P	O	A-1
1912-Réam-BU02	SOCIETE GENERALE	04/05/2020	04/05/2020	04/05/2021	1 282 322,87	F	Taux fixe à 4.95 %	4,950	4,950	EUR	A	P	O	A-1
1914-BU02	SOCIETE GENERALE	22/12/2016	28/12/2016	30/03/2018	3 000 000,00	F	Taux fixe à 0.65 %	0,650	0,652	EUR	A	C	O	A-1
1928-Réam-BU02	SOCIETE GENERALE	28/03/2021	28/03/2021	28/06/2021	37 177,93	F	Taux fixe à 3.85 %	3,850	3,906	EUR	T	P	O	A-1
1929-BU02	SOCIETE GENERALE	13/11/2009	30/06/2010	30/06/2011	6 000 000,00	F	Taux fixe à 4.06 %	4,060	4,198	EUR	A	C	O	A-1
A141007J-BU02	CAISSE D'EPARGNE	20/07/2010	01/10/2010	01/01/2011	3 000 000,00	F	Taux fixe à 2.27 %	2,270	2,289	EUR	T	C	O	A-1
A141007J-BU02/1	CAISSE D'EPARGNE	20/07/2010	31/12/2011	31/03/2012	3 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.24)-Floor -0.24 sur Euribor 3M	1,609	1,642	EUR	T	C	O	A-1
CO1507-BU02	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	07/12/2008	05/01/2009	31/03/2009	3 000 000,00	C	Taux fixe 3.32% à barrière 6.1% sur Euribor 3M(Postfixé)	3,320	3,411	EUR	T	C	O	A-1
CO5996-BU02	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	28/12/2009	30/12/2010	02/01/2013	2 019 250,00	F	Taux fixe à 3.58 %	3,580	3,682	EUR	X	X	O	A-1
CP1402-BU02	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	14/06/2021	17/04/2023	17/07/2023	5 900 000,00	F	Taux fixe à 1.46 %	1,460	1,490	EUR	T	C	O	A-1
MIN535341-BU02	SFIL CAFFIL	23/10/2019	30/10/2020	01/02/2021	2 000 000,00	V	(EONIA(Postfixé) + 0.86)-Floor 0 sur EONIA(Postfixé)	0,860	0,876	EUR	T	P	O	A-1

EVREUX PORTES DE NORMANDIE - SERVICE DES EAUX - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
MIS537997#001-BU02	SFIL CAFFIL	12/07/2021	01/12/2021	01/03/2022	633 871,70	F	Taux fixe à 0.15 %	0,150	0,152	EUR	T	C	O	A-1
MON285292-BU02	DEXIA CL	09/07/2020	01/07/2020	01/01/2021	48 510,00	F	Taux fixe à 0.47 %	0,470	0,478	EUR	A	C	O	A-1
MON519113-BU02	SFIL CAFFIL	20/12/2017	29/12/2017	01/01/2018	2 000 000,00	F	Taux fixe à 1.04 %	1,040	1,055	EUR	A	X	O	A-1
MON524304-BU02	SFIL CAFFIL	26/07/1999	26/09/1999	01/01/2000	19 056,13	F	Taux fixe à 5.15 %	5,150	5,150	EUR	A	X	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					2 744 093,00									
1681 Autres emprunts (total)					2 744 093,00									
10001952/01-BU02	Agence de l'eau Seine Normandie	29/06/2009	29/06/2009	28/06/2010	39 600,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10042191/01-BU02	Agence de l'eau Seine Normandie	12/08/2009	12/08/2009	11/08/2010	1 507 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
10080861/01-BU02	Agence de l'eau Seine Normandie	29/06/2009	29/06/2009	28/06/2010	662 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
10092361/01-BU02	Agence de l'eau Seine Normandie	16/12/2009	16/12/2009	15/12/2010	39 600,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10094011/01-BU02	Agence de l'eau Seine Normandie	18/06/2009	18/06/2009	18/06/2010	350 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
10205671/01-BU02	Agence de l'eau Seine Normandie	14/01/2010	14/01/2010	13/12/2011	124 617,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10380611/01-BU02	Agence de l'eau Seine Normandie	10/04/2014	10/04/2014	17/06/2014	21 276,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1

EVREUX PORTES DE NORMANDIE - SERVICE DES EAUX - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					38 784 281,63									

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		19 283 543,77					1 791 196,66	538 519,33	0,00	87 586,26
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		19 283 543,77					1 791 196,66	538 519,33	0,00	87 586,26
0012674B-C700166-BU02	N	0,00	A-1	1 066 666,74	4,00	V	(Euribor 6M + 1.13)-Floor -1.13 sur Euribor 6M	5,144	266 666,66	48 898,57	0,00	0,00
10000216163-BU02	N	0,00	A-1	28 371,96	2,64	F	Taux fixe à 0.87 %	0,873	10 238,66	213,50	0,00	16,21
1912-Réam-BU02	N	0,00	A-1	1 168 568,74	17,34	F	Taux fixe à 4.95 %	4,950	41 732,36	57 844,15	0,00	36 565,84
1914-BU02	N	0,00	A-1	2 100 000,00	13,25	V	(Euribor 3M + 0.79)-Floor -0.79 sur Euribor 3M	4,837	150 000,00	89 516,53	0,00	199,80
1928-Réam-BU02	N	0,00	A-1	33 591,27	17,24	F	Taux fixe à 3.85 %	3,906	1 400,82	1 273,20	0,00	6,89
1929-BU02	N	0,00	A-1	2 880 000,00	11,50	F	Taux fixe à 4.06 %	4,198	240 000,00	113 923,59	0,00	297,73
A141007J-BU02	N	0,00	A-1	400 000,00	1,75	V	(Euribor 3M + 0.24)-Floor -0.24 sur Euribor 3M	4,260	200 000,00	13 500,21	0,00	1 739,07
A141007J-BU02/1	N	0,00	A-1	600 000,00	3,00	V	(Euribor 3M + 0.24)-Floor -0.24 sur Euribor 3M	4,260	200 000,00	20 818,28	0,00	0,00
CO1507-BU02	N	0,00	A-1	1 474 142,00	14,00	V	Euribor 3M(Postfixé) + 1.57	5,696	103 448,00	76 980,57	0,00	14 595,54
CO5996-BU02	N	0,00	A-1	1 050 400,00	12,00	F	Taux fixe à 3.58 %	3,682	80 800,00	11 961,45	0,00	8 774,34
CP1402-BU02	N	0,00	A-1	5 801 666,67	29,29	F	Taux fixe à 1.46 %	1,490	196 666,68	84 786,08	0,00	17 503,17
MIN535341-BU02	N	0,00	A-1	1 717 539,78	16,83	F	Taux fixe à 0.7 %	0,702	95 478,10	11 772,50	0,00	1 860,87

EVREUX PORTES DE NORMANDIE - SERVICE DES EAUX - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
MIS537997#001-BU02	N	0,00	A-1	316 935,86	1,92	F	Taux fixe à 0.15 %	0,152	158 467,92	392,71	0,00	19,81
MON285292-BU02	N	0,00	A-1	35 250,00	7,00	F	Taux fixe à 0.47 %	0,478	4 420,00	149,62	0,00	12,12
MON519113-BU02	N	0,00	A-1	609 142,81	14,00	F	Taux fixe à 1.04 %	1,055	40 609,52	6 423,07	0,00	5 994,87
MON524304-BU02	N	0,00	A-1	1 267,94	0,00	F	Taux fixe à 5.15 %	5,150	1 267,94	65,30	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		237 219,72					223 238,32	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		237 219,72					223 238,32	0,00	0,00	0,00
10001952/01-BU02	N	0,00	A-1	2 640,00	0,49	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 640,00	0,00	0,00	0,00
10042191/01-BU02	N	0,00	A-1	129 051,92	0,61	F	Taux fixe à 0 %	0,000	129 051,92	0,00	0,00	0,00
10080861/01-BU02	N	0,00	A-1	50 013,49	0,49	F	Taux fixe à 0 %	0,000	50 013,49	0,00	0,00	0,00
10092361/01-BU02	N	0,00	A-1	2 640,00	0,96	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 640,00	0,00	0,00	0,00
10094011/01-BU02	N	0,00	A-1	29 166,71	0,46	F	Taux fixe à 0 %	0,000	29 166,71	0,00	0,00	0,00
10205671/01-BU02	N	0,00	A-1	16 615,60	1,95	F	Taux fixe à 0 %	0,000	8 307,80	0,00	0,00	0,00
10380611/01-BU02	N	0,00	A-1	7 092,00	4,46	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 418,40	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		19 520 763,49					2 014 434,98	538 519,33	0,00	87 586,26

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	23	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	19 520 763,49	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

- (1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
- (2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
- (3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).
- (4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
-----------------	------------------------------------	-------------------------------	-------------------------

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €	2020-10-13

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études (non suivi de réalisation)	5	13/10/2020
L	Frais d'insertion (non suivi de réalisation)	5	13/10/2020
L	Concession et droits similaires, brevets licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs	2	13/10/2020
L	Batiment d'exploitation, station d'épuration, réservoirs	60	13/10/2020
L	Installation générale, agencements, aménagements des constructions	15	13/10/2020
L	Batiment d'exploitation, bassin de décantation et d'oxygénation	30	13/10/2020
L	Autres constructions : bâtiments légers, abris, puits de forage	40	13/10/2020
L	Réseaux d'adduction d'eau	40	13/10/2020
L	Réseaux d'assainissement	60	13/10/2020
L	Matériel industriel	8	13/10/2020
L	Outillage industriel d'eau, traitement de l'eau potable	10	13/10/2020
L	Service de distribution d'eau, traitement de l'eau potable	15	13/10/2020
L	Service d'assainissement	10	13/10/2020
L	Installation générale, agencements, aménagements divers bâtiments léger	15	13/10/2020
L	Matériel de transport	8	13/10/2020
L	Matériel bureau et matériel informatique	5	13/10/2020
L	Mobilier	10	13/10/2020
L	Autres immobilisations corporelles	10	13/10/2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		3 048,98	3 048,98	0,00	3 048,98
Provision pour risque et charge	0,00		3 048,98	3 048,98	0,00	3 048,98
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		3 048,98	3 048,98	0,00	3 048,98
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		744 508,34	744 508,34	0,00	744 508,34
Dépréciat comptes de débiteurs divers	0,00		6 437,47	6 437,47	0,00	6 437,47
Dépréciat comptes de clients	0,00	01/07/2018	738 070,87	738 070,87	0,00	738 070,87
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		744 508,34	744 508,34	0,00	744 508,34

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	2 959 116,57	2 959 116,57
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-3 314 927,23	-3 314 927,23
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-355 810,66	-355 810,66

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	355 810,66	355 810,66
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-355 810,66	-355 810,66
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	3 314 927,23	3 314 927,23

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	2 291 100,00	2 291 100,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	5 747 931,96	5 747 931,96
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	3 456 831,96	3 456 831,96

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		2 291 100,00	I 2 291 100,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 941 200,00	1 941 200,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 941 200,00	1 941 200,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		349 900,00	349 900,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	349 900,00	349 900,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		5 747 931,96	III 5 747 931,96
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		5 747 931,96	5 747 931,96
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28135	Installations générales, agencements, ..	2 900 000,00	2 900 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	2 847 931,96	2 847 931,96

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 0	Intitulé de l'opération : RECETTES (A SUBDIVISER PAR OPERATION)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	66 666,67	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Financement par d'autres tiers (7)	66 666,67	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	66 666,67	0,00	0,00	0,00

N° opération : 1	Intitulé de l'opération : DEPENSES POUR COMPTES DE TIERS RECETTES (A SUBDIVISER PAR OPERATION)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	107 022,80	0,00	292 500,00	292 500,00
45 DEPENSES POUR COMPTES DE TIERS (5)	107 022,80	0,00	292 500,00	292 500,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	107 022,80	0,00	292 500,00	292 500,00
RECETTES (b)	181 107,51	0,00	343 000,00	343 000,00
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Financement par d'autres tiers (7)	181 107,51	0,00	343 000,00	343 000,00
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	181 107,51	0,00	343 000,00	343 000,00

N° opération : 2		Intitulé de l'opération : DEPENSES POUR COMPTES DE TIERS RECETTES (A SUBDIVISER PAR MABDAT)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	170 286,03	876,00	0,00	876,00	
45 DEPENSES POUR COMPTES DE TIERS (5)	170 286,03	876,00	0,00	876,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	170 286,03	876,00	0,00	876,00	
RECETTES (b)	56 696,85	0,00	0,00	0,00	
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
45 Financement par d'autres tiers (7)	56 696,85	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	56 696,85	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 3		Intitulé de l'opération : RECETTES (A SUBDIVISER PAR MABDAT)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	162 500,00	0,00	0,00	0,00	
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
45 Financement par d'autres tiers (7)	162 500,00	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	162 500,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
190201/2019 EXTERNALISATION FACTURATION EAU INVEST	1 416 364,60	0,00	1 416 364,60	1 166 364,60	250 000,00	0,00
140201/2014 Protection des captages d'Arnières budget eau	9 437 958,09	0,00	9 437 958,09	1 864 870,30	5 673 087,79	1 900 000,00
190204/2019 RENOUVELLEMENT DES CANALISATIONS SAINT ANDRE	5 481 584,53	0,00	5 481 584,53	1 213 584,53	0,00	4 268 000,00
150201/2015 SCHEMA DIRECTEUR D'EAU POTABLE	4 931 163,29	0,00	4 931 163,29	914 094,92	17 068,37	4 000 000,00
240202/2024 TRAVAUX EAU INTERCO MISEREY BONCOURT GAUCIEL	6 339 000,00	0,00	6 339 000,00	0,00	39 000,00	6 300 000,00
240203/2024 TRAVAUX EAU POTABLE RUE SABLONNIERE EVREUX	2 478 000,00	0,00	2 478 000,00	0,00	399 150,00	2 078 850,00
150202/2015 TRAVAUX RESEAUX AEP	14 035 431,23	0,00	14 035 431,23	11 812 735,27	339 695,96	1 883 000,00
240201/2024 travaux eau potable rue Chartraine Evreux	592 000,00	0,00	592 000,00	0,00	368 000,00	224 000,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
190202/2019 EXTERNALISATION FACTURATION EAU FONCT	7 425 056,70	0,00	7 425 056,70	5 625 056,70	1 800 000,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		12,00	0,00	12,00	10,00	0,00	10,00
Adjoint administratif pal 1 cl	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint administratif pal 2 cl	C	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint administratif terr.	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur principal 2 cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		56,80	0,00	56,80	36,00	12,80	48,80
Adjoint technique pal 1 cl	C	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Adjoint technique pal 2 cl	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint technique territorial	C	11,00	0,00	11,00	5,00	4,00	9,00
Agent de maîtrise	C	13,00	0,00	13,00	8,00	3,00	11,00
Agent de maîtrise principal	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Ingénieur	A	6,00	0,00	6,00	0,00	4,00	4,00
Ingénieur en chef hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur principal	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien	B	3,80	0,00	3,80	1,00	1,80	2,80
Technicien principal de 1 cl	B	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Technicien principal de 2 cl	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		68,80	0,00	68,80	46,00	12,80	58,80

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

$ETPT = \text{Effectifs physiques} * \text{quotité de temps de travail} * \text{période d'activité dans l'année}$

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint technique territorial	C	TECH	372	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	361	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	361	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Agent de maîtrise	C	TECH	361	0,00	332-14	CDD
Agent de maîtrise	C	TECH	562	0,00	332-10	CDI
Agent de maîtrise	C	TECH	449	0,00	332-14	CDD
Ingénieur	A	TECH	478	0,00	332-14	CDD
Ingénieur	A	TECH	565	0,00	332-14	CDD
Ingénieur	A	TECH	484	0,00	332-14	CDD
Ingénieur	A	TECH	484	0,00	332-8-2°	CDD
Technicien	B	TECH	372	0,00	332-10	CDI
Technicien	B	TECH	401	0,00	332-10	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326 -352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1 -343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1 -333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

EVREUX PORTES DE NORMANDIE - SERVICE DES EAUX - BP - 2024

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.